



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **30 mars 2015**

Décision n° **CP-2015-0107**

commune (s) :

objet : Marchés métropolitains attribués à la société Sotrec ingénierie (registre du commerce de Saint Etienne 347 503 088) - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Sotrec ingénierie (registre du commerce de Saint Etienne 803 127 497)

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : Lundi 23 mars 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : Mardi 31 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Brugnera).

Commission permanente du 30 mars 2015**Décision n° CP-2015-0107**

objet :	Marchés métropolitains attribués à la société Sotrec ingénierie (registre du commerce de Saint Etienne 347 503 088) - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Sotrec ingénierie (registre du commerce de Saint Etienne 803 127 497)
service :	Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 17 mars 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

La société Sotrec ingénierie (RCS Saint Etienne 347 503 088) a d'abord informé la Métropole de Lyon, que la branche complète et autonome d'activité ingénierie et conseil (hors immobilier) a fait un apport partiel d'actif établi sous seings privés en date du 28 octobre 2014 à la société Sotrec (RCS Saint Etienne 803 127 497).

Dorénavant, la société Sotrec ingénierie (RCS Saint Etienne 347 503 088) a ensuite informé la Métropole de Lyon de sa décision de modifier la dénomination sociale de la société comme suit : Sotrec holding. La société Sotrec (RCS Saint Etienne 803 127 497) devient dorénavant Sotrec ingénierie. Ainsi, à compter du 11 décembre 2014, la société Sotrec ingénierie (RCS Saint Etienne 803 127 497) se substitue dans les droits et obligations à la société Sotrec ingénierie devenue Sotrec holding (RCS Saint Etienne 347 503 088) pour les marchés passés avec la Métropole de Lyon.

Le présent avenant prend acte de cette opération et autorise la société Sotrec ingénierie (RCS Saint Etienne 803 127 497) à se substituer à la société Sotrec holding (RCS Saint Etienne 347 503 088) pour les marchés passés avec la Métropole de Lyon dont la société est titulaire unique, mandataire ou co-traitante à compter de la date de notification de cet avenant.

Les marchés de la société Sotrec ingénierie passés avec la Métropole de Lyon et non soldés concernés sont :

- Développement urbain et cadre de vie - direction de la voirie :

. 2012-44-00 - Accord cadre - Assistance technique pour les projets de voirie et réseaux divers

. 2007-072200D-00 - Saint Priest - Boulevard urbain est Dauphiné - RD 518 maîtrise d'œuvre conception et réalisation

- Développement urbain et cadre de vie - aménagement :

. 2010-10485510-00 - Rives de Saône - Chemin Nature

. 2010-10487910-00 - Rives de Saône - Défilé - Mission de maîtrise d'oeuvre

. 2011-11514311-00 - Vénissieux - Grand Projet de Ville (GPV) rénovation urbaine Armstrong - 1ère tranche - OPC

. 2011-11525911 - Bron Caravelle - Espaces publics et privés

. 083182 Q - Fontaines Saint Martin - Rochetaillée sur Saône - Fontaines sur Saône - Aménagement hydraulique et paysager du ruisseau des Vosges et requalification de la rue du Prado dans sa section bordant le ruisseau - Mission de maîtrise d'œuvre

Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés susvisés ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant collectif de transfert des marchés de la Métropole de Lyon rappelés ci-dessus et attribués à la société Sotrec holding (anciennement Sotrec ingénierie) au profit de la société Sotrec ingénierie (anciennement Sotrec).

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 31 mars 2015.